

Adhésion au Club

Pour s'inscrire, il suffit de compléter ce formulaire ci-après et de l'envoyer au club accompagné de 2 photos de votre véhicule intérieur-extérieur et de régler le montant de votre cotisation annuelle de 30 € (40 € en couple, exonération – de 25 ans):

CLUB ALPINA FRANCE - 20 rue Louis Pottier - 78540 VERNOUILLET
 Courriel : contact@clubalpinafrance.fr

- par chèque bancaire à l'ordre du « CLUB ALPINA FRANCE »
- par virement bancaire sur notre compte :
 RIB : 20041 / 01012 / 3932880KD33 / 31 - La Banque Postale 45900 La Source cedex 9
 IBAN : FR44 / 2004 / 1010 / 1239 / 3288 / 0KD3/331 - BIC : PSSTFRPPSCE

<u>Conducteur</u>	<u>Passager</u>
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Date de naissance :	Date de naissance :
Nationalité :	Nationalité :
Adresse :	
Numéro de téléphone :	Numéro de téléphone mobile :
Numéro de fax :	
Adresse e-mail :	

Véhicule 1 :	Série :	Date de mise en circulation :
Numéro d'identification Alpina :		
Carrosserie : <input type="checkbox"/> 2 portes	<input type="checkbox"/> 4 portes	<input type="checkbox"/> Touring <input type="checkbox"/> Cabriolet <input type="checkbox"/> Baur
Couleur extérieure :	Garnissage intérieur :	
Accessoires & équipements :		

Véhicule 2 :	Série :	Date de mise en circulation :
Numéro d'identification Alpina :		
Carrosserie : <input type="checkbox"/> 2 portes	<input type="checkbox"/> 4 portes	<input type="checkbox"/> Touring <input type="checkbox"/> Cabriolet <input type="checkbox"/> Baur
Couleur extérieure :	Garnissage intérieur :	
Accessoires & équipements :		

Ces informations resteront confidentielles et ne seront jamais communiquées à des tiers.



Règlement intérieur

1. Le Club rassemble les propriétaires et passionnés de BMW-ALPINA.
2. Pour pouvoir participer à une sortie du Club Alpina France, les seules voitures éligibles sont uniquement les véritables BMW-ALPINA. Les voitures assemblées par certains importateurs (Garage du Bac, SYTNER, etc...) ne sont pas reconnues comme de véritables BMW-ALPINA. Cependant elles pourront faire l'objet d'une dérogation spéciale si elles disposent d'un moteur entièrement assemblé chez ALPINA et non une préparation approchante.
3. Le Conseil d'Administration se réserve le droit d'accepter ou de refuser une demande d'adhésion et se réserve le droit d'exclure tout membre dont le comportement est incompatible avec l'esprit du Club ou pouvant nuire à l'image de la marque BMW-ALPINA.
4. Toutes les décisions du Club se prennent à la majorité des membres du Conseil d'Administration présents à l'assemblée générale.
5. Le paiement de la cotisation annuelle se fait dans la première quinzaine du mois de Janvier de chaque année.
6. Tout paiement de cotisation non effectué dans les délais fera l'objet d'un seul rappel. Le Conseil d'Administration peut décider de l'exclusion du membre.
7. Toute cotisation perçue ne sera pas remboursée.
8. Le logo du Club ne peut être ni modifié, ni emprunté, ni aliéné par les membres.
9. Toute activité du Club doit être empreinte du sérieux inhérent à l'image et à la renommée de BMW-ALPINA.
10. Tout membre doit faire preuve de fair-play, lors de toute manifestation organisée par le Club.
11. Les sorties du Club sont annoncées par convocations personnelles.
12. Un bulletin d'information sera édité, reprenant les activités passées et à venir sur le site internet du Club dans la rubrique « sorties ».
13. Aucune obligation n'est exigée des membres hormis le respect scrupuleux des règlements et statuts.
14. Toute prestation effectuée par un membre est bénévole et ne peut en aucun cas être rétribuée.
15. Toute dépense de fonctionnement au nom du Club ne peut être engagée qu'avec l'autorisation expresse du Conseil d'Administration.
16. Toute recette ou dépense au nom du Club doit apparaître au livre de caisse consignée par le trésorier avec pièce justificative.

Je m'engage à respecter le règlement intérieur du club,

Date et signature

